

LE SOIR

Institution - Le contrat-programme sera discuté avec le futur directeur à désigner pour le 15 février 2004

L'avenir du Théâtre national est en marche

JEAN-MARIE WYNANTS

Vendredi matin, pour la première fois, le ministre des Arts et Lettres, Daniel Ducarme, présentait les (très) grandes lignes de l'avenir de la première scène de la Communauté française qui, dès l'automne 2004, sera installée dans ses nouveaux bâtiments du boulevard Jacqmain. Entouré du directeur actuel Philippe van Kessel et du président du conseil d'administration Robert Delville, Daniel Ducarme a essentiellement évoqué le futur contrat-programme et la nomination du nouveau directeur des lieux. Tour d'horizon des grands points évoqués.

Contrat-programme. *Un avenant est prévu pour le début de l'année 2004, explique le ministre. Ceci afin de pouvoir déterminer ensuite le nouveau contrat-programme avec objectivation des moyens par le conseil d'administration, le directeur actuel, le nouveau directeur et moi-même. Cet avenant comprend le renouvellement, sur une base annuelle de la convention actuelle avec indexation de la subvention portant celle-ci à 4.214.000 euros. La subvention n'avait plus été indexée depuis 1996, rappellent les membres du C.A. Il s'agit donc d'un signe clair, affirme le ministre, de la volonté de renouveler cette convention à la hausse dès 2005 en fonction du projet du nouveau directeur.*

Déménagement. *Un effort sera fait par la Communauté qui s'acquittera des frais de déménagements et d'installation (y compris les frais antérieurs non encore réglés), et ceci en dehors de l'enveloppe du contrat-programme.*

Appel d'offres. L'appel d'offres pour le recrutement d'un nouveau directeur (voir ci-dessous) sera lancé officiellement le 29 novembre. La clôture des candidatures est fixée au 31 décembre, le rapport du comité d'experts devra être rentré pour le 20 janvier et la décision prise pour le 15 février. Cet appel sera aussi lancé dans toute la Francophonie (France, Suisse, Québec...) par le biais d'e-mail à destination de tous les centres dramatiques, institutions, etc.

Comité d'experts. *Un comité d'évaluation va être constitué pour examiner les candidatures. Ceci afin d'exclure tout risque de politisation de la nomination, affirme le ministre. Ce comité établira les pouvoirs et contre-pouvoirs utiles en ce sens. Il sera constitué de 4 membres désignés par le C.A., 3 membres désignés par le gouvernement de la Communauté française et 1 membre désigné par les 7 autres. Les 4 membres désignés par le C.A. sont déjà connus. Il s'agit de Robert Delville, Henry Ingberg, Léo Deschuyteneer et Pierre-Philippe Harmel, tous membres du bureau du C.A. Daniel Ducarme devrait faire une proposition concernant les trois membres « Communauté » lors du prochain gouvernement. Le comité décidera lui-même de son fonctionnement et fera rapport au C.A. qui prendra sa décision... en concertation avec moi. Je ne veux pas d'une fausse autonomie mais d'une responsabilité partagée.*

Points forts. L'appel se fera sur base de quelques points forts énoncés par le ministre : *Le National doit être un outil de production théâtral ; il devra veiller à couvrir l'espace Wallonie - Bruxelles, y compris en collaboration avec d'autres sources de création théâtrale ; il assurera un rayonnement international ; il veillera à sauvegarder le « jeune théâtre national ». Quant à l'idée de troupe permanente qu'il avait lancée, rien n'est exclu mais tout dépendra des propositions des candidats.*

Passage de témoin. *Vu les délais, il y aura une période de transition au cours de laquelle Philippe van Kessel aura un rôle à jouer. Il assure donc dès à présent la préparation de la saison 2004-2005 et restera dans l'institution jusqu'en juin 2005.*

Le « printemps du National ». *L'appropriation des lieux au boulevard Jacqmain prendra du temps, ne fût-ce que sur le plan technique, prévient le ministre. Une délégation des techniciens, premiers concernés, vient d'ailleurs de venir me voir à ce sujet, et nous avons convenu d'un rendez-vous. Il faudra monter en puissance petit à petit avec Philippe van Kessel et son successeur pour prévoir ce que j'appelle le « printemps du nouveau National » démarrant en mars 2005. Dans l'intervalle, il faudra que cette période serve à mettre en place une véritable appropriation populaire du lieu, notamment en passant par un important travail avec les écoles.*

Bruxelles. *Ministre-président bruxellois, Daniel Ducarme explique également que la Région pourrait jouer un rôle, avec la Cocof et la VGC pour activer l'intensification des relations entre nos deux communautés nationales sur Bruxelles. Les gens vont au théâtre en fonction du programme et pas du pouvoir subsidiant, martèle-t-il. En ce sens il me semble important de développer une mentalité de rencontre entre tous les créatifs à Bruxelles. Il y a une proximité géographique entre le National, le KunstenFestivaldesArts, le KVS et le Kaaaitheater. Il faudra l'utiliser. Bruxelles ne réussira pas l'ouverture sur l'interculturel si les deux grandes communautés ne travaillent pas ensemble. Ce point pourrait se retrouver dans le contrat-programme.*

Visionnaire ou gestionnaire. *Si nous avons des salles pleines mais sans vision artistique, ça ne sert à rien. Je ne veux pas d'un théâtre à paillettes. Mais un visionnaire avec une salle vide serait aussi un problème.*

© Rossel et Cie SA, Le Soir en ligne, Bruxelles, 2002 - 01/01/2006

